Problématique générale, les difficultés existantes

Bernadette DEVICTOR *

Les professionnels de santé ne se sentent pas toujours (co)responsables du parcours de santé des personnes, mais seulement de leur propre intervention et n'accordent pas toujours l'attention nécessaire ni aux attentes de l'usager ni à ce qu'il adviendra en aval de son intervention. De ce fait, l'usager, le patient est bien trop souvent livré à lui-même pour assurer son parcours de soins et de santé sans pour autant avoir tous les éléments nécessaires à une construction pertinente.

Les modalités de rémunération des professionnels sont pointées du doigt comme étant très largement responsables de cette situation, mais d'autres éléments aussi déterminants interviennent :

- le défaut de partage d'informations avec les usagers, et entre les professionnels,
- la méconnaissance réciproque des différents acteurs de santé (qui sait qui fait quoi sur un territoire ?),
- la juxtaposition des spécialités,
- le cloisonnement des interventions (difficiles liaisons entre la ville et l'hôpital, entre le pharmacien et le médecin, entre les acteurs du soin et les acteurs de l'accompagnement, etc.).

Il y a urgence à agir, les enjeux de santé publique et budgétaires sont majeurs.

De plus, dans une période où la santé à domicile est appelée à se développer pour répondre aux attentes des personnes mais également pour des raisons de coût, il est indispensable de développer une nouvelle approche dans l'organisation de notre système et l'exercice des professions de santé.

De nombreux acteurs ont déjà pris conscience de cette situation et prennent de leur temps pour, avec d'autres professionnels, améliorer les parcours de soins ou les suivis thérapeutiques.

Pour favoriser et faciliter la diffusion de telles démarches, il est temps d'apporter des réponses claires : faut-il changer de paradigme ? Faut-il imaginer de nouveaux intervenants ? De nouvelles missions ? De nouveaux financements ? Comment favoriser le partage et la diffusion des bonnes pratiques ? Quel rôle peuvent jouer la démocratie sanitaire et les usagers en particulier, dans cette démarche ? Le service public territorial de santé peut il favoriser la mise en place de ces nouveaux modes de travail ?

^{*} Présidente de la Conférence nationale de santé